



ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION DES PATRIMOINES
AGRICOLIS ET PAYSAGERS DE LA VALLEE D'YTRAC

Madame le Maire d'Ytrac

4 Avenue de la République
15130 YTRAC

LE 27 AVRIL 2021

Madame la Maire,

Nous avons assisté récemment à la réunion organisée par le Président du département pour présenter le projet de nouvelle route de contournement d'Aurillac. Vous-même étiez présente, ainsi que les exploitants et propriétaires concernés.

Cette réunion a été un véritable choc pour ces exploitants et propriétaires, qui ont découvert brutalement :

- **Un projet très avancé** : la réunion s'intitulait « Étape 4 » (!), alors que la plupart des exploitants n'avaient jamais été informés des étapes précédentes.
- Qu'il s'agissait en réalité d'un semblant de « concertation » autour **d'un projet déjà totalement arrêté**, porté personnellement par Bruno Faure, et dont même le calendrier était entièrement fixé.
- **Un projet démesuré** de construction de 6 km d'une sorte d'autoroute (2x2 voies) entraînant la destruction d'au moins 30 ha de terres agricoles.
- **Une aberration économique** : plus de 30 M€ investis pour la création d'un nouvel axe inutile, alors même que le département ne parvient pas à entretenir le réseau existant.
- **Une folie écologique**, totalement anachronique et dépassée, en rupture complète avec toutes les orientations publiques en faveur de la protection de l'environnement, de la nature et des paysages.

Cette route a d'autant moins de sens qu'elle ne règle en rien le problème du désenclavement d'Aurillac, puisqu'il s'agit de contourner, par son axe le moins fréquenté, une ville qui se dépeuple.

En outre, cette route, qui semble avoir pour seul objet la desserte du nouveau centre commercial de la Sablière, ne peut qu'accélérer l'appauvrissement d'Aurillac. En effet en favorisant outrageusement, et aux frais du contribuable, un nouveau centre commercial, ce sont tous les commerces du centre-ville et toutes les grandes surfaces du pourtour d'Aurillac qui seraient les victimes directes de ce projet périmé avant de voir le jour.

Nous avons compris que vous étiez favorable à ce projet, en souhaitant qu'il limite la circulation des camions à travers Ytrac. Or il nous semble qu'au contraire :

- C'est la multiplication des ronds-points de la zone Esban-La Sablière qui est devenue un obstacle pour les poids lourds qui empruntaient la N122,
- La création d'un axe Quatre-Chemins-La Sablière n'affectera en rien le trafic propre à Ytrac,
- La construction d'un ou deux ronds-points supplémentaires aurait pour effet probable de rallonger le temps de parcours entre Ytrac et Aurillac (qui constitue l'essentiel du trafic sur cette départementale),
- Les nuisances sonores, environnementales et paysagères causées par cette pseudo autoroute aux riverains de Cambian, Campan, Lamartinie, Antuéjoul... seront en revanche indiscutables, considérables et irréversibles.

Une Association de protection de la Vallée d'Ytrac a été créée afin de s'opposer fermement à ce projet inutile, absurde, coûteux, anti-agricole et anti-écologique.

Il témoigne d'une vision totalement obsolète, à l'encontre de toutes les tendances et préoccupations du monde d'aujourd'hui. Pour vous en convaincre nous nous permettons de vous faire parvenir un exemplaire de Nature Humaine, Prix Femina 2020. Cette histoire, celle d'une famille d'agriculteurs du Lot pourrait être celle de la vallée d'Ytrac. Nous espérons qu'elle vous convaincra. Au pire vous aurez lu un excellent livre.

Nous serions très heureux que la mairie d'Ytrac revoie sa position et apporte son soutien aux démarches de l'Association. Nous sommes bien entendu à votre disposition pour vous rencontrer afin de développer devant vous nos arguments et nos propositions, dont vous pourrez prendre connaissance sur le site de l'association : <https://appy-cantal.com>

En vous remerciant par avance, nous vous prions de croire, Madame la Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le bureau de l'APPY

